

# ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUS !

Un des slogans de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, 1983

## Récupérations

La Marche de 1983 ne débouche pas sur la création d'un mouvement cohérent, les différents collectifs apparus dans son sillage étant rapidement très divisés. Aucun leader n'émerge des mobilisations : Toumi Djaidja, l'un des organisateurs les plus médiatisés de la marche, est condamné en 1984 pour le braquage de 1982, qu'il niera toujours avoir commis, et bien que gracié la même année par François Mitterrand, il cesse tout militantisme après cette condamnation qui lui a, selon ses propres termes, « coupé les jambes ». Cette absence de structuration du mouvement permet la récupération de la cause antiraciste par des milieux proches du Parti socialiste et la création de l'association « SOS Racisme » dans la foulée de la marche se fera sans les « marcheurs » d'origine, avec un slogan « Touche pas à mon pote » qui sera largement critiqué pour avoir transformé la revendication politique égalitaire d'origine en injonction morale et universaliste.

## La « Marche des beurs »

Durant l'été 1983 de rudes affrontements opposent policiers et jeunes dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. Toumi Djaidja, président de « SOS Avenir Minguettes » est grièvement blessé par un policier. Il se trouve qu'il est inculpé par ailleurs pour le braquage d'un supermarché qu'il nie avoir commis. Le père Christian Delorme, qui croit Toumi Djaidja injustement accusé et le pasteur Jean Costil, de la Cimade, proposent alors aux jeunes des Minguettes une longue marche qui s'inspirerait des moyens d'action non-violente de Martin Luther King et Gandhi. La Marche pour l'égalité et contre le racisme prend forme : il s'agit de la première du genre en France. Deux revendications principales émergent : une carte de séjour de dix ans et le droit de vote pour les étrangers.

La Marche part de Marseille le 15 octobre 1983 dans une relative indifférence. Le cortège, composé de 17 personnes, s'étoffe au fil de la progression, même s'il est décidé d'arrêter le nombre de marcheurs permanents à 32. On trouve parmi les « marcheurs » des profils divers, à la fois des jeunes peu politisés, issus des quartiers défavorisés et souvent dénués de formation, ce profil correspondant aux membres de SOS Avenir Minguettes, d'autres déjà politisés, parfois issus de familles ayant milité dans le nationalisme algérien

ou le syndicalisme, venant souvent de Lyon ou de la région parisienne.

Relayé par les médias, le mouvement prend de l'ampleur : c'est le journal *Libération* qui le surnomme « Marche des Beurs », contribuant à populariser ce mot qui entrera dans les dictionnaires l'année suivante. Les partis politiques de gauche et les associations appellent leurs militants. Alors qu'une seule personne les avait accueillis à Salon-de-Provence, elles seront plus de 1000 à Lyon, puis à Paris le 3 décembre 1983 la marche s'achève par un défilé réunissant plus de 100 000 personnes. Une délégation rencontre le Président de la République François Mitterrand qui promet alors une carte de séjour et de travail valable pour dix ans, une loi contre les crimes racistes et un projet sur le vote des étrangers aux élections locales.



Affiche de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, 1983, DR